

Chers amis photographes membres de l'UR01,

J'ai attendu un peu pour rédiger cette nouvelle Lettre de l'UR01 de participer à la réunion nationale mensuelle des présidents d'UR afin d'avoir les toutes dernières infos !

Nous commençons la saison avec le **concours Papier Couleur** et je tiens d'emblée à remercier très sincèrement le **Haz-Photoclub**, membre du CSE d'Hazebrouck, qui va, cette année encore, nous accueillir pour **la journée du jugement, le samedi 14 février**, ainsi qu'Evelyne Kleipoort, nouvellement en charge du commissariat de cette discipline. **Vous trouverez en pièces jointes toutes les informations concernant le concours lui-même et le repas que le club organise**, dans ses locaux, toujours très convivial !

**Je rappellerai**, notamment à l'intention de tous les nouveaux adhérents qui nous ont rejoints cette saison, que **le jugement des concours est ouvert à tout public**, que l'entrée est gratuite et qu'**assister est vraiment un excellent moyen de découvrir beaucoup de photos**, de voir les siennes aux côtés d'autres (très enrichissant) et **d'échanger avec d'autres photographes**, ce qui est toujours **très formateur**, qu'on ait présenté des photos au concours ou pas !

**Un service qui vous est proposé** : apporter à Hazebrouck, **le jour du concours, vos colis de photos pour le Concours papier Nature** : Serge Vasseur, commissaire régional responsable du concours, vient à Hazebrouck pour les récupérer : pas de frais de port ! Grand merci à lui !

Outre les infos que vous trouverez sur le document préparé à votre intention par Evelyne Kleipoort, voici **quelques informations complémentaires** :

- Il est absolument nécessaire de bien lire le **Guide des compétitions**.
- Nouveauté : **les étiquettes** (à coller au dos des photos) ne seront disponibles qu'après la clôture des inscriptions, que ce soit pour les concours N1 et Coupe de France ou pour nos concours régionaux. Cela a été conçu pour permettre d'éviter à plusieurs photographes de voir une, deux photos disqualifiées en raison d'étiquettes mal libellées. Désormais, ce sont les dernières photos enregistrées qui généreront les étiquettes, il ne vous restera plus qu'à bien veiller à la bonne correspondance entre l'étiquette (notamment son titre) et la photo.
- **Les doublons** sont interdits et donc, par exemple, le fait de présenter la même année une photo en couleur papier et la même en monochrome, que ce soit en papier ou en Image projetée, voire la même mais recadrée. C'est le déclenchement qui compte.
- Si vous avez une photo qui a été **publiée dans un Florilège**, vous ne pouvez plus la présenter à un concours, régional ou national.
- Toute utilisation de l'IA générative est interdite.
- Vous devez être l'auteur de tous les éléments d'une photo et avoir les droits de publication.
- Pour le droit à l'image, vous êtes considérés, dès lors que vous mettez une photo en concours, comme ayant les droits de publication (par exemple pour des portraits). Il n'est pas nécessaire de la fournir mais nous considérons que vous l'avez.

**Trois expositions auxquelles nous sommes, vous êtes invités !**

 **Yves Fauvel expose à la MJC de Douai :**

## « La question sans réponse » travaux photo | graphiques

MJC de Douai – 215, Rue d'Arleux à Douai / jusqu'au 14 février 2026

👉 **La Société Photo Ciné de Douai vous informe de la prolongation de son exposition**

« Résonances photographiques »

*d'Augustin Boutique à la Société Photo Ciné de Douai*

**Jusqu'au 2 mars 2026**

**Musée de la Chartreuse à Douai**

*Visite guidée prévue le jeudi 12 février de 15 h 30 à 17 h 30*

👉 **L'Association Helio présente**

« Le collectif Incarnat »

**Galerie NADAR / Médiathèque André Malraux**

**26 rue Falemart à Tourcoing**

**Entrée libre aux heures d'ouverture**

*Exposition prolongée jusqu'au 31 janvier 2026*

Dans l'attente de vous rencontrer et restant à votre écoute,

***Danièle Pruvot,***

***Présidente de l'UR 01***